

Rôle des parents sur le chemin qui mène au sport de haut niveau

Vue sous l'angle de la promotion sportive, la prise en compte des parents vise les objectifs suivants :

- Procéder à une information régulière et accorder de l'importance à la mise en place d'un système de communication de qualité. Les parents sont les premiers à encourager leurs enfants à faire du sport.
- Coopérer avec les parents (trouver des solutions, et définir avec eux les champs de responsabilité).
- Eviter la confrontation (définir les compétences et les directives à suivre, sachant que tout manquement en la matière peut porter préjudice).

Chances / Risques pouvant être liés à la prise en compte des parents :

Chances :

- Les parents sont en première ligne pour aider leurs enfants.
- D'autres athlètes peuvent profiter de l'engagement des parents.
- Les parents peuvent accepter de remplir certaines tâches ; ils se sentent concernés et l'ensemble du groupe peut en profiter.
- La Fédération est soulagée.

Risques :

- Toute confrontation peut entraîner le retrait des parents.
- Dès que le facteur « argent » entre en jeu, les parents perdent contact avec la réalité.
- Les parents se surestiment, et ils essaient de faire valoir leur influence dans le domaine du sport également (abus de pouvoir).
- Les parents exercent souvent une trop grande influence sur les athlètes, ce qui peut freiner leur maturation et avoir des conséquences négatives pour leur carrière.
- Les parents se surestiment (ils surestiment leurs compétences et ignorent le système de communication mis en place).
- Vu sa dépendance envers ses parents, l'athlète ne peut pas prendre de décisions de façon autonome (« chouchou » de ses parents).

Tâches de la fédération lors de la prise en compte des parents :

- Considérer le rôle des parents comme important et, par conséquent, les impliquer dans la promotion de la relève.
- Il est nécessaire de demander aux parents de se soumettre à certaines directives, afin que l'athlète puisse se libérer et se concentrer sur le sport.
- Une séparation des compétences est indispensable ; les parents doivent savoir quelles sont celles de la fédération ! La compétence des parents en matière de sport ne peut exister que « sous réserve » ! Ils se doivent de faire confiance à celle des fédérations et de leurs entraîneurs.
- De nombreuses spécialités sportives ne peuvent se passer de l'aide des parents. Lorsqu'il s'agit de spécialités sportives coûteuses par exemple, ou lors de séjours à l'étranger, rien n'est possible sans le soutien des parents.
- Accepter les parents qui exigent de suivre leur propre voie.
- Faire en sorte que les critères d'admission aux cadres de la relève soient clairs !

¹ Résumé de l'atelier « Rôle des parents » proposé dans le cadre du Forum 2007 sur l'assistance aux athlètes (initiation à la fonction de Responsable de l'assistance aux athlètes).

Conseils et indications concernant les points suivants : activités, compétences, etc.

- Etablir des directives (avec tâches à remplir et éventuelles sanctions). En cas de refus des directives, nul ne peut être contraint à les suivre. Il est possible d'abandonner aux parents les responsabilités qu'ils souhaitent assumer et de laisser les athlètes suivre leur propre chemin. Ces derniers doivent alors assumer eux-mêmes l'organisation et les frais de leurs déplacements et de leur hébergement. Ils sont par contre soumis sans aucune réserve aux critères de sélection (compétitions de qualification, etc.). Lors de telles compétitions, ils peuvent aussi se qualifier en vue de grandes réunions internationales. Si un athlète membre d'un cadre est à égalité avec un athlète non membre, la fédération sélectionnera le membre du cadre.
- Préciser le rôle des parents (tâches, etc.).
- Faire appel à l'aide des parents là où ils sont utiles (relations personnelles, voiturage, recherche de sponsors, encouragement direct, etc.).
- Intégrer les parents à la planification (jamais trop d'informations).
- Demander aux parents de réagir et leur donner la possibilité de s'exprimer et de faire des remarques en tout temps.
- Faire parvenir régulièrement de petites lettres aux parents, en leur demandant de réagir.
- Etablir un code de conduite à l'attention des parents.
- Citer des exemples dans les lettres d'information (qui montrent le « dur » chemin à suivre !).
- Tourner un film sur le comportement des parents et le présenter à l'occasion d'une « soirée des parents ».
- Exposer clairement les différentes notions de valeur.

Aides (services de consultation, manifestations, guides pratiques, etc.) proposées :

- Donner des informations aux parents, dans le cadre de journées d'ouverture, de soirées des parents, etc. au sujet de l'évolution de la personnalité à long terme et autres.
- Organiser des réunions de parents avant les manifestations internationales.
- Rendre les parents attentifs à une participation au Programme de prévention « cool and clean » (leur expliquer qu'une appartenance à ce Programme leur donne l'assurance que leurs enfants sont en bonnes mains) → www.coolandclean.ch
- Expliquer aux parents l'obligation de respecter le 2^e principe de la Charte d'éthique de Swiss Olympic et de l'OFSPPO : « Promouvoir l'harmonie du sport avec l'environnement social ! » → www.spiritofsport.ch

Bibliographie : Familienratgeber Sport, ein Buch für Eltern von Sportverrückten und von Sportmuffeln von Anna Sax (ISBN 978-3-7152-1050-6)
En allemand seulement.

Remarques d'ordre général :

Exemples relatifs à la présence des parents dans la promotion du sport pouvant comporter des aspects autant positifs que négatifs :

- Problèmes cruciaux : ceux qui touchent aux aspects financiers.
- Problèmes liés au « papa-entraîneur ».
- Problèmes liés aux agents de joueurs (de sportifs) qui contactent directement les parents.

Chacun, en fin de compte, doit emprunter le chemin qui lui convient le mieux, que ce soit avec ou sans les parents ! Pour réussir seul, un athlète doit toutefois être conscient de la difficulté de la chose et avoir les reins solides !

→ Les parents sont et resteront les promoteurs numéro 1 de leurs enfants !

¹ Résumé de l'atelier « Rôle des parents » proposé dans le cadre du Forum 2007 sur l'assistance aux athlètes (initiation à la fonction de Responsable de l'assistance aux athlètes).